LA PROVENCE.



Le mariage de M. Ed Kohnke, Jr, avec Mile Katie Stumps a été

célébré très tranquillement jeudi.

Les mariés sont en voyage de noces

et occuperont à leur retour une ré-

M. DesForges, la petite Irène

DesForges et ses frères Théodore

et René sont de retour de Mande

ville où ils ont passé l'été chez leur

LES HOSES

Les roses sont reines des fleurs,

parce que les roses sont files de

imour, parce que les roses sont

vraies et v vantes, parce qu'elles

espirent, qu'elles pa pitent, qu'el-

es souffient, siment et meurent

Les roses unign fiquement odo-

antes, et qui, lorsqu'elles ne sont

plus laissent cependant subsister

derniène genea un discret parfum,

éclatants, et disparaître ainsi d'un

seul coup, en cet éparpillement

Les ruses! Les roses! L'ame

des roses!.... Chacune a son

parfom, chacune a sa spiendeur,

chacune a son histoire, mais tou-

ten, toutes, personniff, at la fem

mr-es temmes du moins-et les

roses sont innombrables, et les

femmes sont sans nombre! Toute.

la gamme de l'amour, tout le se-

cret de la vie, est là, au fond des

roses, depuis la rose en bouton ri-

gidement fermé comme une igno

vance d'a génue ; la rose blanche,

chaste comme une padeur de fi-

ancée; depuis la rose pa'ement

rosée, comme un émoi de jeune

épousée, la rose-thé plus enhar

die déja ou plus aimante ; ou la

inse faune cap teuse et troublante

comme un produit d'un harem;

jusqu'à la rose rouge enfin, la rose

rouge passionnée et violente, rose

de sang et d'ivresse, pourpre de

manité et son mystère!....

ie s'ê re trop på nees.

ous antaits, plus emprants.

lavec des ai ures inquiètes d'héron

ces ties nobles qui s'en graient ré-

¿ écs et sereines, sans avoir ja-

IRIS MAUVES

d'elles mêmes.

comme des êtres.

Les roses!....

tel un souvenir triste.

BLANCHE.

sidence rue Freret.

grand'mère.

Mondanités.

M. et Mme Clarence Low sont arrivés vendredi de l'Europe où ils ont passé plusieurs mois.

Mme L. LeGardeur et Miles Marie et Adélaide Grima sont de retour de la Caroiine du Nord.

M. et Mme Paul Gelpi et leur pe-tite file Mile Louise Laplace sont de retour de Biloxi où ils ont passé

M. et Mme George H. Dunbir et Mile O'ga Dunbar sont partis pour New-York dimanche.

M. et Mile John Wogan sont ar-jrés kabal de New-York a étaient a. 's attendre leur fille Mile Jeanne Wogan qui revieut de l'Eu rope où eile a séjourné pendant près de deux ans.

Le Dret Mme Quitman Kohnke et leurs deux dis sont partis vendre-di pour Covington, Lne. où ils pas-

seront plusieurs mois. M. et Mme Paul Capdevielle et leur famille et Mile Enima Pollock sont de reteur de la Baie St-Louis

où ils ont passé l'été. Le mariage de Mile Estelle Marie Eustis avec M. Dick Eggleston Roach sera célébré mercredi à cinq heures et demie à l'église St-

A la Baie St-I

M. et Mme Albert Sanchezet leur

Lucie Ciaiborne.

fils Léo sont de retour de leur voyage à New-York. Mile Lillie McCall est partie ces jours derniers pour le Maryland où

elle va poursuivre ses études. Un charmant "garden party" eu lieu chez Mile Edna Deléry jeudi

M. et Mme Martial Lapeyre et

leur familie sont de retour de la Baie St Louis. Mme Paul Drouilhet est arrivée avec ses enfants de Galveston,

Texas, et passera un mois chez son père M. H. Renshaw. M. et Mme V. E. Michel et leur

famille et M. et Mme Walter Leaumont et leur petite fille sont de retour de la Bale St-Louis où ils ont passé l'été.

Une tête intéressante de la semaine dernière a été le "five éclock que donnait Mme K. H. Nisbet, en l'honneur de Mme L. D. Goodrich mardi, en sa nouvelle résidence à Covington, qui a reçu le nom de Nisbet Lodge. Les personnes présentes comprenaient Dr et Mme P. E. Archinard, Dr et Mme Michinard, Dr et Mme Hébert, M. et Mme Horace McLean, Mmes Richard Flower, Ogilvie, Walter Flower, M. et Mme Auguste Salaun. Miles Louise Dupré, Adrienne Breaux, Aims Salaun, Marion et Adèle Flower et Consuello Nisbet. Mme Frith et Mile Eléonore Frith

occupent une nouvelle résidence, 1928 rue Octavie. Le Dr et Muie L. Ferrilliat et

leurs enfants sont de retour de la Baie St-Louis. Miles Louise et Laurence Lange et

Mile Marie Aidigé sont de retour de Cobourg, Canada. Mhe Lillian Jung est de retour du nord ou elle a passé l'été.

M. et Mme B. Winchester Bowling sont arrivés, de New-York Mme P. Farnet et Mme J.: G. de

Baroncelli et leurs enfants sont re venus d'Abita Springs où lis ont Dasse l'été

M. et Mme Charles F. Claiborne et auf ils Duraide sont de retour de la Baie St-Louis.



Manufacturiers, POURYOYEURS.

833 Rue du Canal.

Phones Main-121. Main -2146-L.

Iris mauves! Fleurs de sêve, fleurs de mystère....

mais, jamais rien livré, jamais rien

exhalé de leur douleur ou de leur

L'Emeraude au Sahara.

En 1882, alors que l'infortuné colonel Flatters campait dans cette vallee d'Amadghar d'où il ne devait plus revenir, il y trouva des émeraudes en abondance. Voici le passage du journal de la mission qui rapporte ce fuit: "Dimenche, 6 février.... La caravanecompe à quelque distanoe da"Gaelta' (creax de rochers peins d'eau de pinie) dans nu oned sablonneux. Autour du camp, on trouve daus l'oned beaucoop d'émeraudes de toutes dimensions: quelques unes sont grosses comme un œuf. M. Santin en fait ramasser one demi charge de chameau:le colonel promet une récompense à tout homme qui rapportera une de ces pierres... Naturellement, ces émeraudes dispararent dans le désastre de la mission. Aucun des survi-

vanta n'en rapporta. M. Foureau a confirmé l'existence de ces plerres précienses dans la région de l'Oued-Mioa et

de l'Igharghar. M. Forest, qui, en 1891, a vai nement tenté d'organiser que expédition pour la recherche de ces pierres. — aucun indigène u'ay-ant voulu l'accompagner ches les Touareg, - a appelé l'attention dela Société de Géographie de Paris eur cet élément de fortune devenu peat être anjourd'hui plus

ATHENEE LOUISIANAIS.

accessible.

CONCOURS DE 1906-1907. L'Athènée propose le sujet suicant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette

année: Le féminisme - sa raison d'être ; son influence dans

l'aventr." Les manuscrits aeront reçus jusqu'au ler mars 1907 inclusivement L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, ac-

cordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Loui siane est invitée à concourii. Les manuscrits devront être écritaussi lisiblement que possible, sur papier écolier regie, avec une marge.

et seulement sur le recto et les li-

O ces cadavres de roses l ces gnes. Il ne devront pas dépasser 30 Mme A B. Farjas passe quelque dadavies de séchés de la beauté, Chaque manuscritsera remis sans gerdant encore pourtant, à l'ex- nom d'auteur, mais portant une emp e des antiques et augustes épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée momies, dans le dessin de leur fordaus laquelle l'auteur aura écrit me, la rengion de leur gloire passon nom et son adresse.

Le comit i nommé pour examiner Et d'autres, plus touchantes ou les manuscrits, ouvre seulement plus vames, qui, pintôt que de se l'enveloppe contenant le nom du résigner à devemir les roses mor-concurrent qui a mérité le prix, résigner à devenir les roses morpour s'assurer qu'il est dans les contes, les roses déchues, préfèrentditions du concours. Darvenurs à leur apogée-s'as-Le comité pourra accorder des embier brusquement en pétales

mentions nonorables s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réu-nira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauré-

ate sera proclamé après la lecture pu manuscrit qui aura obtenu le Les devises des concurrents à qui des mentions honoraties auront été

accordées, seront lues devant le pu-Les candidats devront se soumet tre strictement aux dispositions du pregramme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis nors de concours Toute personne qui aura chtenu ia médaille, ne pourra plus concou-

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpetuel, BUSSIERE BOUEN. P. O. Box 725. Nouvelle-Orléans

Compagnie générale transatlanti provisoire américain. que, et l'on était curieux lors de son lancement de voir comment évoluerait dans l'avant - port cette masse énorme. Rappelons que les caractéristiques de la

vement. "Provence" sont : longueur, 191 mètres; largeur, 10 m. 86; creux sur quille, 12 m. 70; tirant deau, 8 m. 15, avec 19,190 tonnes de déplacement. Comme termes de comparaison, nous indiquerons que la "Lorraine" et la "Savoie". les deux plus grands paquebots de grands dégats et détruisant les français après la "Provence", ont 171 m. 76 de longueur et dépla graphiques. cent, le premier, 11,146 tonnes. le

rence est déjà très appréciable.

Le capitaine ALIX.

Nous avons souvent ici parlé

du navire, et en reparlons aujour-

d'hai pour mettre sa gravure sous

les yeux de nos lecteurs, et don

ner quelques extrairs du journal

qui se publie quotidiennement à

La Compagnie a fait une inno-

vation intéressante; elte a instal-

lé sur la "Provence" un service de

télégraphie sans fil à longue d's

tance, qui permet aux passagers

d'être tenus au confant de tous les

gros événements du jour où qu'ils

n fait la dernière traversée de

océan sur la Province, a con

servé quelques exemplaires du

Presse reque da Cap Cod, Mass.

Distance de Cap Cod: 150 milles

VENDREDI, 28 SEPTEMBRE

'a situation à Caba. La Ha-

La situation est extrêmement

bard.

se produisent.

d'eux nous lisons:

1906, 11 h. s.

Commandant "La Provence."

La "Provence" est le plus grave. M. Tatt annonce que si grand des navites français à flot ; le Congrès de vendredi échoue, il York. c'est le géant de la floite de la proclamera un Gouvernement

> Les préparatifs pour combattre la crise cubaine continuent acti

> Ouragan en Amérique. Nou-

Un ouragan tropical a ravagé les Etats du Golfe, occasionnant movens de communication télé-

second, 11,160 tonnes. La diffé-Elections aux Etats-Unis Buf-La convention des démocrates a choisi M. William Hearst com-

> vezant Chandler comme heute: nant gouverneur.

> Le Tear en France- Paris. On signale, mais sans y ajouter

toi, que le Tear et la familie Impériale de Russie arriveront bientot à Biarritz.

La ler Mai en Aliemagne Le tribunal a alloue à la Ham- juillet 1906 qui accorde amnistie aux burg-American Line 12,000 merks de terre et de mer.

d'indemnité, déclarant que les débardeurs avaient rompu leur con-putés ont adopté. ardeurs avaient rompu leur contrat en ne travaillant pas le ter

Froid en Europe Centrale. Ber-

La neige tombe en Silésie. On signale un troid rigoureux pour la saison dans l'Europe Centrale.

Japon. Tokio. Le marquis Ito, le maréchal Yamagata et le maréchal Oyama

ont été créés Prince et l'amiral Togo a été élevé au rang de Mar-

Inondations es Espagne. Ma. M. Chas T. Soniat qui, en Incompagnie de M. J. M. Vergnole, drid.

De violentes pluies ont causé des inondations dans les provinces d'Alicante, de Grenade et de journal en question, et dans l'un Murcie; des échifices ont été de truits; les moissons sont perdues. On signale de nombreuses victi-

Insurrection. Guayaquil. Une insurrection aurait éclaté dans l'Equateur; les rebelles seraient maître de Bolivar.

Tremblement de Terre. New On signale des secousses de tremblement de terre à San Juan

de Porto Rico et à St Thomas. Il n'y a pas eu de dégâts.

Le Général Stænel. St.Pé.

Le général Sœssel a offert au

Tear de quitter l'armée.

Les Russes en Soiste. Gene.

Les hôteliers Suisses annoncent : Art 4 - La présente lot est appli-

qu'ils refusent de loger les Rus- cable à l'Algérie et aux colonies et

La France et l'Ez ise. Paris. Le Cabinet a discuté les applications de la loi de la séparation des

Egisevende l'Entiretta annoncé ue le Gouverneme t feroit con

nuitre ses intentions à la rentrédu Parlement.

CONSULAT DE FRANCE.

Le Ministère des Affaires Etrangères vient de faire parvenir à ce Consulat, avec les instructions nécessaires à son application, l'extrait reproduit ci-apres, de la la loi du 12

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur

Art. fer. Amnistle pieine et entière est accordee pour les faits antérieurs au 10 juillet 1906.

6. Aux déserteurs et mooumis des armées de terre et de mer pour · les faits de désertion et pour les plaits accessoires ou connexes à la désertion, ces faits eussent-us entrainé une condamnation spéciale par contumace, et aux déserteurs des bâtiments de commerce a) L'amnistie est entière et sans

conditions de service : 1. Pour les insoumis et déserteurs âgés de plus de quarante-cinq

20 Pour les insoumis et les déser teurs que des infirmités rendeut impropres à tout service actif ou auxiliaire dans les armées de terre qu de mer :

b) L'ammistie est conditionnelle pour les hommes agés de moins de quarante cinq ans c'est-à dire avec obligation de servir dans les conditions survantes : les insoumis ayant moins de trente ans seront tenus d'accomplir le service auquel ils étaient assujettis : les losoumis qui ont accompii leur temps de service actif. mais nont pas, répondu aux appels de la réserve auront à passer ou à compléter dans un corps ou dans un dépôt le temps de service pour lequel ils auraient été appelés, conformément à la loi en vigueur; les déserteurs ayant

moins de trent ans auront à compléter le temps de service qu'ils avaient à faire au moment co ils ont ruan-que à l'appel. Néanmoins, les hommes désignés sous les trois para-graphes qui précèdent ne seront pas astreints à un services actif au delà de leur trentlème année révolue.

Le bénétice de cette disposition s'étendra aux hommes emis dans les tableaux de recensement; après trente ans, les uns et les autres resteront soumis aux obligations de la ciasse à jaquelle ils appartiennent par leur âge : les Insoumis et déser-teurs âgés de moins de trente ans qui seraient mariés, avec cu sans enfants, ou qui seraient veufs avec un ou plusieurs enfants, ou divorcés avec garde d'enfants ou ayant un où plusieurs enfants reconnus, ne seront pareillement soumis qu'aux

obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge : c) Les déserteurs et insoumis susceptibles de fecevoir l'application de l'amnistie avec condition de servir prévue par le paragraphe b, devront, ainsi que les marins inscrits, déserteurs de commerce, se présenter devant les autorités qui seront désignées par les ministres de la guerre et de la marine, pour formuler leur déclaration de retour avant

l'expiration des délais ci-après, qui compterent à partir de la promuiga tion de la présente loi, savoir : Trois mois pour ceux qui sont dans l'intérieur de la France et en Corse : six mois pour ceux qui sont en Europe et dans les pays du littorai de la Méditerranée et de la mer Noire : uo an pour ceux qui sont en Amérique, Afrique et Asie, hors

des territoires énumérés ci-dessus; dix-huit mois pour ceux qui sont dans les îles du Pacifique ou les régions polaires: d) A l'expiration des délais fixés au précedent paragraphe, les lasoumis et déserteurs qui ne se seront pas présentés pour réclamer le hénétice de l'ampistie avec condition

de servir, ou œux qui, après avoir pris une feuille de route, ne se, ren-

draient pas à leur destination, seront de nouveau recherchés et peur-

pays de protectorat. La présente les délibéréent adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme

loi de l'Etat. Fait à Paris, le 12 juillet 1996.

A. FALLIERIM

Par le Président de la République :

Ir president do concer

yarde desirecani, nambro de di passice

F. SARRIEN. Les insoumis et déserteurs quidésirent, profiter des dispositions de (a/loi d'amnistie sont invités à se présenter au Consulat de France avant l'expiration des délais de ri-

gueur, qui prendront fin le 11 juii-let 1907.

GRADON GARA TÄYAKAYARA

Grande Ouverture

MAGASIN EN DETAIL Le public est respectaeuschient iny.

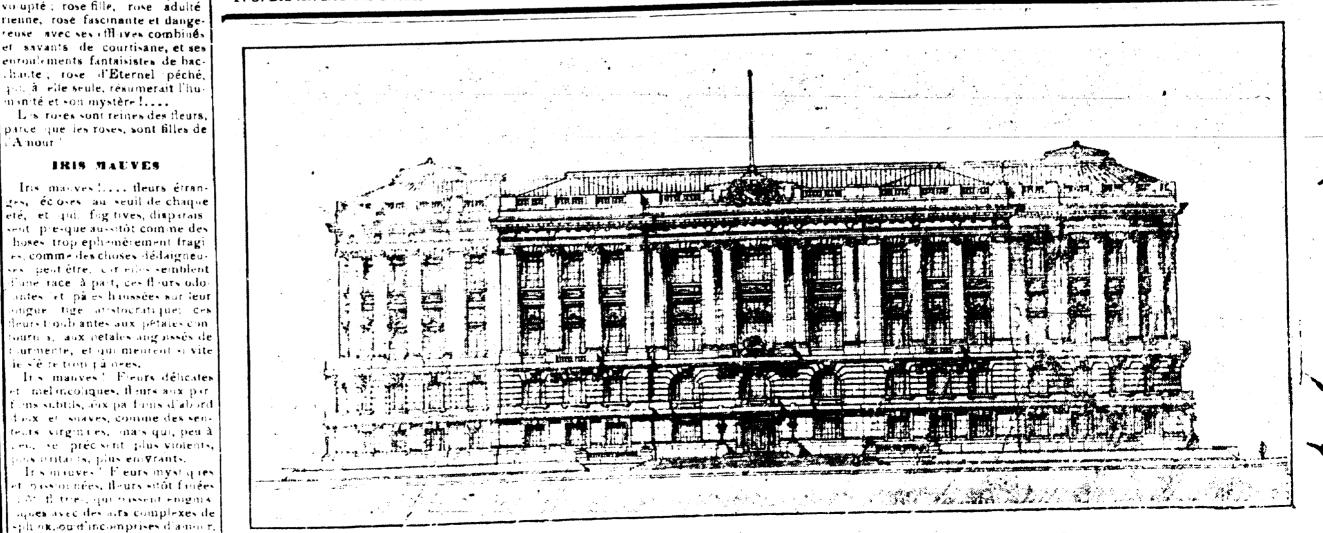
examiner notre étalage. 20127.27.2 TOTA TOTAL

an Prompt Bervier.

LUNCH DES NEGOCIANTS, 30c. De II a. m. A 3 p. m Concert Tous les Jours. COIN IBERVILLE ET DAUPHINE

20 mept-fim-1-0 dim

Le pain de Johnny, est le plus propre et mieux fait. 1463 rae Boarbon, PHONE H. 747 L.



nouveau Palais de Justice

Qui s'élèvers sur le terrain borné par les rues Chartres, Conti, Royale et St-Louie, et dont la construction coûtera \$750 000.